



Communiqué de presse

9 avril 2021



AUTOTEST COVID-VIRO® d'AAZ

AUTORISÉ

PAR LES AUTORITES DE SANTE ET

COMMANDÉ PAR L'ETAT FRANCAIS

Le fabricant **français AAZ**, basé en **Ile-de-France**, concepteur de l'autotest VIH® en 2015 et qui a récemment développé le test sérologique rapide COVID-PRESTO® pour la mise en évidence d'une immunisation contre la COVID-19, puis le test antigénique COVID-VIRO® livré par millions ces derniers mois à l'Etat Français, se félicite de l'autorisation de mise sur le marché français de son nouveau test de dépistage de la COVID-19 : l'**autotest COVID-VIRO®**.

L'**autotest COVID-VIRO®** se réalise facilement en quelques minutes à partir d'un **prélèvement nasal indolore et non invasif**, à l'aide d'un écouvillon dédié. Seulement **15 minutes** d'attente pour savoir si l'on est infecté ou pas par le virus de la covid-19.

Une étude clinique comparative réalisée au CHR d'Orléans sur près de 200 personnes a montré **une corrélation de 99,5% entre le résultat du test COVID-VIRO® avec un prélèvement nasal et le test de laboratoire RT-PCR**. Cette version autotest est basée sur la version professionnelle du test antigénique COVID-VIRO® déjà considéré comme la **référence des tests antigéniques en matière de performances analytiques** par les biologistes experts indépendants de l'AP-HP l'ayant évalué comparativement.



L'autotest COVID-VIRO® a été pensé pour un **usage aisé par tous**. Une étude de praticabilité conduite à Paris et à Orléans chez plus de 100 personnes profanes a montré **que 99% des participants obtiennent un résultat interprétable et 98% interprètent correctement son résultat**.

Pour concevoir l'autotest COVID-VIRO®, AAZ a fait appel à son savoir-faire ainsi qu'à un **Comité de Pilotage composé d'experts français infectiologues, pharmaciens, virologues et associatifs** qui a guidé les études d'évaluation, évalué ses performances, pensé les outils d'accompagnement nécessaires et suivra sa mise sur le marché français.

AAZ s'est forgé une **grande expérience dans la mise sur le marché d'autotests** depuis la conception de l'**autotest VIH®**, premier autotest de dépistage du VIH, lancé en 2015 en pharmacie en France et récompensé par la plus haute distinction de la recherche pharmaceutique en 2018 : le **Prix Galien International**.



L'autotest COVID-VIRO® sera assemblé, conditionné et libéré par la **filière TECH'AIR** désormais constituée de **12 ESAT*/EA** en Ile-de-France** qui mobiliseront **400 salariés atteints de handicap** dans le souci de développement d'une **économie sociale et solidaire**.

AAZ s'est aussi engagé aux côtés de TECH'AIR dans la relocalisation de sa chaîne de fabrication et a soumis la semaine dernière son **projet d'automatisation pour l'autotest COVID-VIRO®** au **plan France Relance**.

Les premiers lots seront libérés de Villiers-le Bel (95), Soisy-sous-Montmorency (95) et Paris (75) dès cette semaine afin de répondre immédiatement aux besoins de l'Etat Français.

AAZ est fier d'avoir obtenu la **confiance de Santé Publique France et du Ministère de la Santé** pour organiser prochainement des campagnes de dépistage massif ciblé avec **l'autotest COVID-VIRO®**.

2,5 millions d'autotests COVID-VIRO® seront en effet livrés à l'Etat **via le RESAH***** pendant le mois d'avril.

L'autotest COVID-VIRO® sera également disponible dans les pharmacies françaises dès la semaine prochaine.

*ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

**EA : Entreprise Adaptée

***RESAH : Réseau des Acheteurs Hospitaliers

A propos d'AAZ-LMB

Fort d'une expérience de 25 ans dans le domaine des tests de diagnostic, AAZ est un fabricant français à l'origine de la conception, de la certification et du lancement du premier autotest de dépistage du VIH en 2015. autotest VIH® est aujourd'hui disponible dans des dizaines de milliers de pharmacies réparties dans 17 pays européens.

autotest VIH® a été récompensé il y a un an par le Prix GALIEN International. Le Dr Joseph Coullac'h, Président d'AAZ, s'était vu remettre à Dakar la plus haute distinction mondiale de la recherche pharmaceutique dans la catégorie Biotechnologie.

En 2019, AAZ a lancé autotest GLUTEN® 2^{ème} génération, le premier autotest de dépistage de l'intolérance au gluten qui suit les recommandations des autorités de santé françaises et européennes.

En janvier 2020, AAZ initiait la fabrication de TROD'ANGINE®, pris en charge par la sécurité sociale et réalisé depuis dans les pharmacies françaises afin de lutter contre la surconsommation d'antibiotiques.

Face à la crise sanitaire, AAZ a mobilisé ses ressources et fait appel à son savoir-faire pour proposer aujourd'hui plusieurs techniques de dépistage de la COVID-19 et de l'immunisation au virus SARS-CoV-2 dont **l'autotest COVID-VIRO®**.

Contact presse : agence PRPA

Danielle Maloubier & Damien Maillard

E-mail : danielle.maloubier@prpa.fr - E-mail : damien.maillard@prpa.fr

Tél. : +33 (0) 1 46 99 69 69 - Mob. : 06 80 28 47 70